

colonnettes et par une archivolt en cintre brisé revêtue de deux boudins. Les chapiteaux, ornés de larges feuillages, sont reliés par un bandeau (1), et les tailloirs sont décorés d'un listel, d'un cavet et d'une baguette. Les bases des petites colonnes présentent deux tores réunis par une gorge. Au-dessus de la corniche, formée d'un rang de gros damiers, une baie en tiers-point s'ouvre dans chaque pignon du toit en bâtière. L'apparition précoce de l'arc brisé dans les baies de ce clocher mérite d'être signalée, comme à Ciry et à Marizy-Sainte-Geneviève (Aisne).

L'abside se fait remarquer par l'élégance de son style et son excellent état de conservation (2). Ses deux contreforts se composent d'une longue colonne qui se termine par un chapiteau orné de feuillages et par une assise triangulaire placée au-dessus de la corniche (3). L'architecte de l'église de Chelles (Oise) eut soin d'amortir de la même manière les contreforts à colonnes de l'abside. Les tailloirs et les bases présentent les profils déjà signalés dans la description du clocher. Les trois fenêtres en plein cintre percées autour du chevet sont garnies d'un boudin, d'une gorge et d'un cordon mouluré qui contourne l'abside. Leur archivolt retombe sur deux colonnettes et sur des chapiteaux décorés de feuilles d'acanthé. La corniche est formée d'arcatures en plein cintre subdivisées par deux petites arcades, comme à Authueil en Valois, à Saint-Vaast-de-Longmont (Oise) et dans la plupart des églises romanes du Beauvaisis. On aperçoit des billettes, des moulures et des têtes grimaçantes sur les modillons.

ÉGLISE D'ORROUY

Le nom du village d'Orrouy (4), dérivé d'*oratorium*, comme celui des paroisses d'Orrouer (Eure-et-Loir) et d'Ozouer (Seine-et-Marne), indique qu'une chapelle primitive s'élevait en cet endroit. L'historien Carlier fait remonter sa fondation à l'époque où les habitants du Valois se convertirent au christianisme (5). Il est certain que l'église d'Orrouy avait été donnée aux moines de Saint-Crépin le Grand de Soissons avant l'invasion des Normands, car dom Hélié rapporte que Charles le Chauve confirma tous les droits de l'abbaye sur ce bénéfice (6). Pour défendre leur domaine contre les pirates, les religieux l'érigèrent en fief au profit des comtes de Crépy; mais ceux-ci ne tardèrent pas à s'emparer de tous les biens de l'abbaye dans la vallée de l'Authonne (7). L'église d'Orrouy resta dépouillée de tous ses revenus jusqu'en 995. A cette époque, Gautier le Blanc, comte de Crépy, restitua au monastère de Saint-Crépin la terre et l'église d'Orrouy, sur les instances de son frère Guy, évêque de Soissons (8).

Dans la suite, les religieux furent encore privés des dîmes de la paroisse. Ils ne conservèrent

(1) Cf. pl. XXXIV, fig. 6 et 7.

(2) *Ibid.*, fig. 5.

(3) *Ibid.*, fig. 8.

(4) Oise, arr. de Senlis, canton de Crépy en Valois.

(5) *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 36.

(6) Bibl. nat., français 18777, liv. I, chap. VIII.

(7) CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 37.

(8) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 347.

dans le voisinage que le prieuré de Notre-Dame de Champlieu, célèbre par la découverte de ruines romaines. L'église de ce hameau, gratifiée d'une rente, en 1194, par la comtesse Éléonore de Valois (1), avait été construite au XII^e siècle et remaniée au XIII^e siècle. Son chevet carré, voûté en berceau, se trouve encore intact, mais la nef et la façade se sont effondrées. Au moyen âge, la paroisse d'Orrouy dépendait de l'archidiaconé de la Rivière et du doyenné de Béthisy. Les moines de Saint-Sulpice de Pierrefonds y possédaient des biens énumérés dans une charte de 1144 (2). Le droit de présentation à la cure fut exercé successivement par l'abbé de Saint-Crépin et par le prieur de Saint-Thibault de Bazoches (3).

L'église, dédiée à saint Remi, comprend un porche surmonté d'un clocher, une nef flanquée de deux bas côtés et un chœur du XVI^e siècle qui se termine par un mur droit (4). Au XII^e siècle, l'édifice devait être bâti sur le même plan que l'église voisine de Champlieu. Le porche, recouvert d'une voûte en berceau brisé, est encadré par des grands arcs en tiers-point à doubles claveaux qui s'appuient sur des piles massives et sur des tailloirs en biseau. La nef, dépourvue de voûtes, fut construite vers le milieu du règne de Louis VI. Ses quatre travées se composent d'arcades en tiers-point soutenues par des piliers rectangulaires. Des fenêtres en plein cintre s'ouvrent dans l'axe des piles, comme à Champlieu, à Glaignes, à Pontpoint (Oise), à Latilly et à Pernant (Aisne). Cette disposition permettait d'éclairer le vaisseau central en diminuant la hauteur des murs, et les architectes du Valois et du Soissonnais en firent souvent usage par raison d'économie. Au nord, les piles furent retaillées en forme de colonnes dans le cours du XVI^e siècle. Les bas côtés, rebâties vers 1760, ne méritent pas d'attirer l'attention, mais on aperçoit encore quelques têtes grimaçantes sous la corniche de la nef.

Le chœur est une œuvre du XVI^e siècle : ses voûtes d'ogives, ornées de moulures prismatiques, retombent sur deux colonnes et sur des culs-de-lampe. Les fenêtres, divisées par un remplage flamboyant et garnies de magnifiques vitraux qui représentent diverses scènes de la vie du Christ, portent l'empreinte du même style. Au dehors, cette partie de l'église est épaulée par des contreforts décorés de gargouilles et de pinacles.

La façade renferme un portail moderne encadré par un arc en tiers-point du XII^e siècle, qui reporte le poids de la tour sur les piles inférieures. Le clocher carré s'élève au-dessus du porche, comme à Morienval (Oise), à Crandelain, à Urcel (Aisne), à Vinay (Marne), à Saint-Germain des Prés et à Poissy. Son premier étage, éclairé par d'étroites ouvertures en plein cintre (5), ne se trouvait pas en saillie sur le mur de la façade au XII^e siècle (6). A la hauteur du second étage, les contreforts d'angle viennent s'arrêter sous un bandeau dont l'arête est abattue, et huit larges baies en plein cintre, bouchées à l'époque moderne, encadrent deux arcades secondaires formées de quelques claveaux ou taillées dans un seul morceau de pierre, comme à Glaignes (Oise). Les grandes archivoltes, garnies d'une moulure à double biseau, retombent sur deux colonnes engagées, et les petits arcs étaient soutenus par un fût monolithe et par deux colonnettes. La décoration de quelques chapiteaux se compose de godrons et de feuilles d'eau très frustes : le profil des tailloirs est découpé en biseau, et les bases sont entourées de deux tores reliés par une gorge.

A chaque angle du clocher, on remarque une petite colonne engagée dans un retrait. Cette

(1) CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 38.

(2) Bibl. nat., latin, nouv. acq. 2096, charte n° 2.

(3) Bibliographie. Notice par M. GRAVES, dans l'*Annuaire de l'Oise*, 1843, canton de Crépy en Valois, p. 151.

(4) Voici les principales dimensions de l'église : long. totale, 29^m,50; long. de la nef, 21^m,70; larg. totale, 12^m,50; larg. de la nef, 5^m,50; haut. de la nef, 7^m,90.

(5) Cf. pl. XXXVII, fig. 1.

(6) La hauteur du clocher est de 21^m,40, et la cage mesure 4 mètres de chaque côté.

disposition se répète à l'étage supérieur, où des baies accouplées s'ouvrent sur chaque face de la tour. Leur archivolt en plein cintre, revêtue d'un petit ruban plissé, encadre deux arcades de la même forme qui s'appuient sur un fût isolé. Les colonnettes appliquées sur les pieds-droits, les chapiteaux épannelés, les tailloirs et les bases présentent les mêmes caractères qu'au second étage. La corniche est soutenue par des modillons frustes et par quelques masques grimaçants, et les pignons du toit en bâtière sont percés d'une baie en plein cintre. Il est évident que la tour du porche de Morienval servit de modèle à l'architecte du clocher d'Orrouy. La faible distance qui sépare les deux paroisses suffit à expliquer la raison de cette influence. Les dimensions de la cage et la division des baies sont identiques dans les deux clochers, mais la tour d'Orrouy paraît moins ancienne, car elle ne fut pas terminée avant l'année 1130 environ.

Au bord de la route qui monte au village, l'entrée d'un souterrain est encadrée par quatre voussures successives, et par une porte dont le cintre est légèrement brisé. Son archivolt à claveaux plats, garnie d'un cordon douciné, qui se recourbe en volutes à chaque extrémité, retombe sur des pieds-droits. Cette porte, bâtie vers le milieu du XII^e siècle, devait se trouver dans une dépendance du prieuré de Saint-Crépin. Elle présente les mêmes caractères que le portail de l'église de Namps-au-Val, près d'Amiens, comme notre confrère M. Enlart l'a parfaitement démontré (1).

ÉGLISE D'OULCHY-LA-VILLE

Au moyen âge, la paroisse d'Oulchy-la-Ville (2) dépendait de l'archidiaconé de Tardenois et du doyenné d'Oulchy-le-Château. On ne possède aucun document historique antérieur au XII^e siècle où le nom du village se trouve mentionné, mais l'historien Carlier rapporte que l'église possédait déjà des biens considérables avant cette époque (3). Pour garantir leur domaine contre les dangers du pillage, les prêtres chargés du service de la paroisse en sacrifièrent une partie au profit des comtes de Soissons, qui ne tardèrent pas à s'emparer de l'église d'Oulchy-la-Ville et de toutes ses dépendances. C'est ainsi que Manassès hérita de ce bénéfice vers la fin du XI^e siècle, après la mort de son père Guillaume. Quand il devint évêque de Soissons en 1103, il en gratifia les chanoines de la cathédrale.

On peut donc admettre que l'église d'*Ulteia*, qui figure dans l'obituaire du chapitre au nombre des biens donnés par Manassès, est celle d'Oulchy-la-Ville (4). Cette mention ne s'applique pas à l'église d'Osly, près de Soissons, comme Dormay l'a prétendu (5). Gui, seigneur du donjon d'Oulchy, usurpa bientôt les revenus de la cure; mais, au moment de partir pour Jérusalem en 1125, ce chevalier restitua solennellement l'autel à l'évêque Lisiard, qui en fit don

(1) *L'Architecture romane et de transition dans la région picarde*, p. 152.

(2) Aisne, arr. de Soissons, canton d'Oulchy-le-Château.

(3) *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 386.

(4) Bibl. nat., collection Baluze, t. XLVI, p. 453. Il faudrait lire *Ulcheia*.

(5) *Histoire de la ville de Soissons*, t. II, p. 151. Osly est désigné sous le nom d'*Oleium* dans un diplôme de 893.